

Formations magiques en ligne

Dans un souci de modernisation de l'enseignement de la magie en France, le ministère français des affaires magiques a lancé un appel d'offres dans le but de développer l'offre privée de formation. Le ministère s'inspire en cela de ce qui se fait déjà depuis longtemps dans les ministères de la magie anglo-saxons. Le but est d'accréditer une société pour mettre en place une plate-forme de formation en ligne sur l'internet magique. Le ou les organismes sélectionnés bénéficieront d'un statut avantageux d'intérêt magique général dans le cadre de ce partenariat public-privé.

Fraîchement diplômés de l'académie de magie de Beauxbâtons et faisant partie des meilleurs étudiants de la dernière promotion, vous avez pour ambition de créer une start-up (sous le statut juridique réglementé SAM, Société Anonyme Magique) afin de remporter l'appel d'offres du ministère.

L'appel d'offres est géré par Noël Noirregard, un fonctionnaire du ministère spécialiste de l'IHM que vous avez eu comme chargé de cours d'informatique magique. Vous savez qu'il sera particulièrement sensible à la qualité de l'IHM de votre proposition d'application. Son ergonomie devra être irréprochable si vous voulez avoir une chance de remporter l'appel d'offres.

L'appel d'offres n'a pas encore été publié, mais un ancien camarade de classe, stagiaire au ministère, a pu vous transmettre quelques éléments par le biais de son hibou messenger :

- Il est prévu que divers organismes (entreprises privées ou organismes publics) puissent proposer des cours et formations.
- Les formations concernent divers domaines et niveaux : du cours de soutien pour les élèves de Beauxbâtons, au stage intensif en survie magique sur le terrain, en passant par la formation continue des fonctionnaires du ministère.
- Certaines formations sont seulement en ligne, d'autres ont lieu physiquement avec un lieu et des dates pour les cours.
- Chaque formation a un tarif. Il peut exister plusieurs tarifs (par exemple un tarif pour seulement suivre la formation, un autre tarif peut donner accès à un examen diplômant, etc).
- Toutes les formations suivies donnent lieu à un parchemin d'attestation et certaines délivrent un diplôme d'aptitude magique. Certaines nécessitent comme prérequis un diplôme ou une attestation. Tous ces parchemins sont stockés sous format électronique dans la base de données de l'application MagieSUP gérée par le ministère et avec laquelle votre application devra communiquer.
- Certaines formations sont dangereuses, on pourrait développer un partenariat avec une compagnie d'assurances (telle que « Magic Tous Risques ») pour proposer (ou exiger) que les étudiants soient assurés pour ces formations.

Tous les utilisateurs (étudiants, formateurs, administrateurs) doivent pouvoir :

- s'inscrire pour obtenir un compte personnel, avec lequel il faudra s'authentifier pour avoir accès à l'application
- rechercher une formation en fonction de divers critères (type, tarif, niveau, durée etc) et trier les résultats en fonction de ces critères

- consulter la description de chaque formation
- contacter le responsable d'une formation

Les étudiants doivent pouvoir :

- s'inscrire à une formation (pour cela il faut attendre la validation et payer les frais)
- consulter les documents des formations auxquelles ils sont inscrits
- passer les examens et faire les exercices en ligne de leurs formations

Les formateurs doivent pouvoir :

- mettre en ligne les documents du cours, questions d'examens, corrections, etc
- corriger les rendus et noter les examens
- accepter ou refuser une inscription à leur cours
- contacter leurs étudiants

Les administrateurs doivent pouvoir :

- Valider l'inscription des autres utilisateurs
- Annuler l'inscription d'un utilisateur
- Contacter n'importe quel utilisateur
- Mettre à jour les informations

Travail à réaliser par groupe de quatre ou cinq étudiants :

- Scéance 1 : Produire le diagramme de cas d'utilisation de votre application.
- Scéance 2 : Proposer les descriptions textuelles des principaux cas d'utilisation.
- Scéance 3 : Élaborer au moins deux diagrammes de décomposition par tâches ainsi que les maquettes d'IHM que vous pouvez en déduire.
- Scéance 4 : Élaborer les maquettes d'IHM sur myBalsamiq
- Scéance 5 : Finaliser le travail et préparer la présentation
- Scéance 6 : Présentation du travail effectué

En vous appuyant sur les notions vues en cours, justifiez les choix effectués lors de la réalisation des maquettes.